

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DES 24 MARS 2013

Adopté par le Comité Directeur du 14 décembre 2013

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Membres présents (15) : Michel EDIAR - Président, Jean-Paul BAUDOIN, Valérie BERGER-CAPBERN, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Mathieu LEMERCIER, Ludovic MAILLARD, Etienne MOREY, Bernard MORTELLIER, Ulrich PECHSTEIN, Joël POULAIN, Sandrine TAISSON, Thierry VERMEERSCH.

Membres excusés (3) : Chantal BURBAUD (pouvoir à Michel Ediar), Madeleine DIEUDONNE (pouvoir à Etienne Morey), Mathieu GAGNOT (pouvoir à Hélène Ediar).

Membres de droit :

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Marie-Jeanne LIONNET, René FERRAGE, Laurent MUNDT (Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales)

Membres invités : Jean-Paul TERS, Michel CHARIAU, Alain MATTON (membres d'honneur, présents de 14h à 14h30)

Président de séance : Michel EDIAR, Secrétaire de séance : Joël POULAIN.

Début à 14h, quorum atteint de 18 votants sur 18.

Michel Ediar remercie les membres du comité directeur de lui avoir accordé leur confiance, et leur témoigne sa satisfaction de travailler avec eux pour les quatre années à venir.

1) Bureau directeur

Le Président fait procéder à l'élection du Bureau directeur, sous le contrôle de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Sont tous élus à l'unanimité, successivement : Secrétaire général Bernard Mortellier, Secrétaire général-adjoint Madeleine Dieudonné, Trésorier Mathieu Lemercier, Trésorier-adjoint Sandrine Taisson.

2) CR du dernier CD

Adoption du compte-rendu de la réunion du comité directeur en date du 16 février 2013.

Les observations demandées ayant été prises en compte, le CR est adopté à l'unanimité.

3) Commissions statutaires (dossier présenté par Jean-Paul Ters)

a) Commissions disciplinaires

Rappel du règlement disciplinaire :

" Article 2 : Les membres des instances disciplinaires sont tirés au sort sur une liste établie à la réception d'un nom fourni par chacune des ligues régionales. Ce tirage au sort s'effectue sous le contrôle de la commission de surveillance des opérations électorales. Les présidents de ces instances sont désignés par le Président de la Fédération dans les membres de ces instances. "

Pour la commission disciplinaire de 1^{ère} instance sont désignés les membres titulaires suivants :

ADOLPHE Philippe

BOULARNE Sébastien

DEVILLE Nelly

FRICK Bernard

MERLET Bernard

PHILIPPOT Etienne

Le Président désigne Nelly Deville comme président de la commission de 1^{ère} instance.

Les membres suppléants seront désignés ultérieurement.

Pour la commission disciplinaire d'appel sont désignés les membres titulaires suivants :

BROUSSE Isabelle
DODIN Yves
HERTZOG Tristan
LAURENT Philippe
LAZAROWICZ Richard
LOPEZ Alain

Le Président désigne Isabelle Brousse comme présidente de la commission d'appel.
Les membres suppléants seront désignés ultérieurement.

b) Commission de surveillance des opérations électorales

Rappel du règlement intérieur : " Article 27 - *Élection des membres de la Commission*
La Commission de surveillance des opérations électorales est composée de quatre membres titulaires et de quatre membres suppléants désignés ou élus par chaque conseil de zone, après un appel à candidature. Chaque zone propose un titulaire et un suppléant à la Fédération. "

Pour la Commission de surveillance des opérations électorales sont désignés les membres titulaires suivants :

NW : MUNDT Laurent
NE : ROLLET Daniel
SW : DORLAC Olivier
SE : CAMARROQUE Evelyne

Rappel du règlement intérieur : " Article 28 - *Désignation du Président de la Commission*
Le Président, proposé par les membres de la Commission, est désigné par le Président de la Fédération. "

Le président de la commission sera donc désigné ultérieurement.
Les membres suppléants seront eux aussi désignés ultérieurement.

Le Président remercie les Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales sortante pour leur engagement durant toute l'olympiade et pour tout le travail effectué. Il leur souhaite un bon retour.
Les membres de la commission quittent la réunion.

c) Commissions disciplinaires relative à la lutte contre le dopage

Rappel du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage : Article 6 (extrait) :
" Il est institué un organe disciplinaire de première instance et un organe disciplinaire d'appel investis du pouvoir disciplinaire à l'égard des licenciés de la fédération qui ont contrevenu au titre III du livre deuxième du code du sport. Les membres des organes disciplinaires, y compris leur président, sont désignés par le Bureau directeur de la fédération.

Chacun de ces organes disciplinaires se compose de cinq membres titulaires choisis en raison de leurs compétences. Un membre au moins appartient à une profession de santé ; un membre au moins est choisi en raison de ses compétences juridiques ; un membre au plus peut appartenir aux instances dirigeantes de la fédération. "

Seul le BD délibère, les autres membres du CD sont toutefois invités par le Président à assister aux désignations.

Pour la Commission disciplinaire (LCD) de 1^{ère} instance sont désignés :

GAULUPEAU Daniel
HABERKORN Valérie (profession de santé)
LAURENT Pascal (compétences juridiques)
PHILIPPOT Etienne
SINIBALDI Marc

Le Bureau désigne Daniel Gaulupeau comme président de la commission de 1^{ère} instance.

Pour la commission disciplinaire (LCD) d'appel sont désignés :

BAUDOIN Jean-Paul (compétences juridiques)
HUET Michel
LAZAROWICZ Richard
MERLET Bernard

TELLO Gaëlle (profession de santé)
Le Bureau désigne Bernard Merlet comme président de la commission d'appel.

Le nom des membres désignés ci-dessus seront transmis sans délai à l'AFLD pour agrément.

Il n'est pas désigné de membres suppléants pour aucun des deux organes antidopage, étant donné qu'une proposition de loi prévoit une modification du code du sport, qui supprimerait prochainement la commission d'appel antidopage au sein des fédérations. Dans ce cas, certains membres de la commission d'appel pourraient devenir membre suppléant de la commission d'instance future.

Jean-Paul Ters, Michel Chariou et Alain Matton quittent la réunion à 15h00.

4) Prochaine réunion du CD sur deux jours à l'INSEP, les 1^{er} et 2 juin 2013.

Envoi document au CD par la DTN, puis avant le 15 avril, remontée des membres du CD des informations à propos de la prochaine convention d'objectifs du Ministère des Sports puis sous-groupe de travail.

Boîte à idées, plutôt qu'échanges de mails ?

Drop-Box FFCO et espace de travail commun. Procédure envoyée par Ulrich Pechstein.

5) Organigramme

Désignation des membres de commission (en majuscule les membres du CD) :

Jeunes : Valérie BERGER-CAPBERN, Etienne MOREY, Chantal BURBAUD ; Pratiques sportives : Thierry VERMEERSCH, dont calendrier Dominique ETIENNE ; Classement Ulrich PECHSTEIN, CO à VTT Dominique ETIENNE, CO à ski Jean-François Dechavanne ; équipements sportifs : Jean-Paul BAUDOIN ; médical : Joël POULAIN ; Arbitrage : Alain Guillon, haut-niveau : Laurent LAINÉ, Ludovic MAILLARD ; Formation : Mathieu LEMERCIER ; Promotion / évènementiel : Mathieu GAGNOT, Hélène EDIAR ; International : Vincent FREY ; Communication : vacant, dont COMag Marie-France Charles (en attente de changement)

6) Question diverse

Demande de dérogation du traceur en vue d'utiliser une échelle de carte au 1/7 500^{ème} pour certains circuits des CFMD et CFC 2013.

Réponse : après avoir étudié le dossier transmis par le traceur et entendu le Président de la Commission des pratiques sportives et le DTN, et en l'absence de l'avis du Contrôleur des circuits, le comité directeur n'accorde pas de dérogation pour les circuits CF. En revanche, les circuits initiation et du relais Thierry Gueorgiou peuvent utiliser l'échelle de leur choix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40.

Le Président
Michel Ediar

Secrétaire Général
Bernard Mortellier